Avantages et inconvénients des modalités de transferts monétaires

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Modalité** | **Avantages** | **Inconvénients** |
| **Aide en nature** | * Utile lorsque les marchés ont été perturbés et/ou que les articles nécessaires ne sont pas disponibles au niveau local.
* Lorsque les articles sont disponibles au niveau local mais à des prix élevés, acheter de grandes quantités peut se révéler meilleur marché.
* Permet de s’assurer que les bénéficiaires reçoivent les biens et les services dont ils ont besoin.
* Facilite le contrôle de la qualité des articles fournis aux bénéficiaires.
 | * Aucune liberté de choix.
* Les coûts liés à l’approvisionnement, au transport et au stockage peuvent être élevés.
* Peut avoir une incidence négative sur les marchés locaux.
* Peut provoquer une déflation des prix.
* Risque élevé de corruption dans le cas des gros contrats avec des fournisseurs.
* Exige une plus grande facilité d’accès à la zone touchée (par camions, par exemple).
* Peut favoriser ou exacerber les préjugés (bénéficiaires faisant la queue ou qualifiés de pauvres).
 |
| **Transferts monétaires sans condition (subventions)** | * Distribution rapide.
* Lourdeurs administratives réduites au minimum.
* Peuvent être distribués à des populations nomades.
* Les bénéficiaires peuvent utiliser les fonds à leur convenance.
 | * Risque de détournement/vol pendant la distribution ou le transfert des fonds.
* Peuvent être difficiles à cibler du fait de leur popularité.
* Peuvent être utilisés à des fins antisociales.
* Ne permettent pas nécessairement de s’attaquer aux causes de la vulnérabilité et peuvent encourager le retour à des stratégies d’adaptation néfastes.
 |
| **Transferts monétaires conditionnels** | * Peuvent être utilisés pour atteindre une série d’objectifs et faciliter l’accès aux denrées, aux services et à l’emploi, ainsi que la reconstruction de logements ou d’infrastructures.
* S’il est possible de fournir des actifs productifs en nature, les subventions visant à aider les commerçants à constituer des stocks doivent toujours être versées en espèces, afin que les récipiendaires puissent acheter auprès de différents fournisseurs des marchandises correspondant à des besoins précis.
 | * Ce type d’aide exige que des services adaptés et accessibles, des possibilités d’emploi ou des produits particuliers soient disponibles en quantités suffisantes.
 |
| **Bons** | * Encourage la productivité et stimule les marchés.
* Traçabilité des bons en cas de vol.
* Suivi de la qualité des produits et des prix.
* Suivi des articles achetés.
* Si certains produits sont rares, les bons permettent de faire en sorte que tout le monde y ait accès.
* Les bons pour provisions protègent les bénéficiaires contre les effets de l’inflation (supportés par l’organisme d’exécution).
* Garantit plus de sécurité pour l’organisme d’exécution et les bénéficiaires, puisqu’aucune grosse somme d’argent n’est échangée en liquide.
* Transparence accrue.
* Risques limités en matière de sécurité si les bénéficiaires sont répartis par petits groupes entre les différents commerces participants.
* Peuvent influer sur les choix des bénéficiaires.
 | * Moins pratiques dans le cas de populations nomades.
* Peuvent limiter le choix des bénéficiaires.
* Exigent davantage de planification, de préparation et de soutien administratif.
* Les commerçants qui ne participent pas au programme peuvent être désavantagés.
* Difficile d’obtenir des réductions de prix dans le cadre des programmes de distribution de bons (contrairement aux programmes de distribution de vivres, dans le cadre desquels les organisations peuvent obtenir des réductions importantes en achetant en gros et en recouvrant la TVA). Au final, les coûts associés aux deux types de programmes sont similaires.
 |
| **Programmes « argent contre travail »** | * Programmes auto-ciblés (de par leur nature, ces activités peuvent exclure certains des membres les plus aisés de la communauté).
* Contribuent à la reconstruction des équipements communautaires et à la réhabilitation des zones sinistrées.
* Favorisent le transfert de compétences (liens éventuels avec les programmes de soutien aux moyens de subsistance).
* Encouragent les populations à rentrer dans leurs villages/localités d’origine, puisqu’elles peuvent y trouver du travail.
* Les infrastructures communautaires peuvent être remises en état selon des stratégies de réduction des risques.
* Si le travail est la norme, la formule « argent contre travail » favorise le retour à une vie normale.
* Réduisent le risque de migration économique.
* Contribuent à l’autonomisation des communautés.
 | * Perturbation des marchés locaux du travail.
* Dérèglement éventuel des mécanismes d’adaptation culturelle et de relèvement.
* De par leur nature, ces programmes s’inscrivent généralement dans le court terme.
* Peuvent amener les populations à consacrer moins de temps aux activités vivrières saisonnières (plantations, par exemple).
* Peuvent exclure les personnes qui ne sont pas physiquement en état de travailler (certains travaux peuvent cependant s’adresser aux personnes souffrant d’un handicap physique).
 |
| **Foires aux bons de semences** | * Plus grand choix pour les agriculteurs (produits et qualité).
* Contribuent au renforcement des systèmes locaux d’approvisionnement.
* Peuvent encourager les commerçants à se rendre dans les zones sinistrées.
* Permettent de faire connaître d’autres sources d’approvisionnement et d’autres variétés de semences.
* Contribuent à l’établissement de relations et à l’échange d’informations entre agriculteurs.
* Encouragent la production agricole et les initiatives agricoles locales.
* Délais de planification courts.
 | * Réticence des commerçants à participer aux foires.
* Nombre insuffisant de commerçants à proximité des bénéficiaires potentiels.
 |